

Date de dépôt : 24 janvier 2013

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la pétition : Sentier des Saules : on
continue !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 12 octobre 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition, déposée le 19 octobre 2011, dont le libellé est le suivant :

Je, soussigné, demande aux autorités cantonales et municipales de poursuivre rapidement les travaux de réaménagement du Sentier des Saules et de sa berge.

Les nouveaux pontons et échelles, bancs et tables, ainsi que le nouveau gazon ont donné entière satisfaction à la population. Grâce à eux, elle s'est réappropriée les berges du Rhône en plus grand nombre, pour jouir de leurs qualités exceptionnelles en marge du quartier de la Jonction, très dense et très pauvre en espaces publics.

Le « Forum Pointe de la Jonction » soutient cette pétition, tout comme les associations qui le composent : l'Association des Habitant-e-s de la Jonction, Eco-Quartiers Genève, la Fédération des Artistes de Kugler et la Maison de Quartier de la Jonction.

*N.B. 447 signatures
p.a. Association des
Habitants-e-s de la Jonction
pa. Maison de quartier de la Jonction
Monsieur Mirko Weber
Case postale 204
1211 Genève 8*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le 16 avril 2012, la commission des pétitions chargée d'étudier la présente pétition a rendu son rapport au Grand Conseil, duquel il ressort que les pétitionnaires ont été auditionnés le 26 mars 2012 et ont exprimé leur satisfaction quant aux divers aménagements réalisés le long du Rhône et sur le sentier des Saules.

La commission des pétitions, relevant unanimement le côté positif de la pétition et le succès rencontré par les équipements déjà installés, a finalement proposé de renvoyer la pétition au Conseil d'Etat, « *afin de lui montrer le succès de la démarche et le soutien de la population à cet aménagement* ».

Le Conseil d'Etat se réjouit de constater que les installations mises en place ont permis d'accueillir les personnes – toujours plus nombreuses – souhaitant se délasser au bord de l'eau en profitant de ce magnifique cadre de verdure.

Il paraît opportun de préciser que les pétitionnaires font partie d'un groupe de travail « Sentier des Saules », constitué depuis trois ans et qui rassemble également les services concernés de l'administration cantonale et communale. Ledit groupe, qui se réunit trois fois par année, examine les différents aspects liés à la fréquentation et à l'aménagement du site, tout en recherchant les améliorations qui pourraient être apportées. Relevons qu'une excellente collaboration est en place et qu'un esprit constructif anime ce groupe de travail.

C'est ainsi que pour l'été 2012, de nouvelles aires de repos, ainsi que des accès au Rhône ont été mis en place. Par ailleurs, le site a été équipé de poubelles supplémentaires et, au niveau de la pointe de la Jonction, des toilettes et des douches ont été installées.

Plusieurs projets sont prévus pour la belle saison 2013 :

- des toilettes devraient être installées par la Ville de Genève, à mi-chemin;
- une demande d'autorisation de construire (DD 105277/1) a été déposée pour le prolongement des plateformes le long du Rhône et est actuellement à l'instruction;
- une étude d'aménagement du cheminement, en cours de consultation, a été lancée par la Ville de Genève. Un dégrappage de la surface goudronnée est prévu pour rendre le cheminement plus agréable.

Enfin, relevons que la nouvelle fréquentation du site a suscité quelques plaintes de personnes résidant dans le voisinage direct, eu égard à des excès de bruit et autres incivilités. En réponse à ces doléances, des actions ont été menées, comme la mise en place d'un nettoyage régulier par la Ville de Genève et un passage plus fréquent des forces de l'ordre, afin d'assurer une utilisation adéquate de cet emplacement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER